



Lucerne, le 27 août 2009

Seul le texte prononcé fait foi!

Conférence de presse annuelle de l'Union des villes suisses

27 août 2009, 9h20, Musée suisse des transports

Le principe tripartite – un instrument à succès dont on ne peut plus se passer

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses

Lorsque j'ai repris la direction de l'Union des villes suisses il y a à peu près une année, j'ai vite réalisé que pratiquement tous les domaines de la politique fédérale touchaient les villes. J'ai même eu l'idée que seule la chose militaire échapperait à mes préoccupations. Et même là, je me trompais, puisqu'une des premières questions de journalistes que j'ai reçues concernait le port de l'arme chargée ou non lors des gardes...

C'est un fait: les villes et les communes urbaines sont concernées par toutes les questions politiques, des transports à la politique territoriale en passant par la formation, la famille, la sécurité, le social, l'intégration, l'économie et la culture. Ou, dit dans l'autre sens: la politique fédérale ferait bien d'intégrer les villes en tant que partenaires de poids égal dans pratiquement tous les domaines politiques! Cette prise de conscience n'est cependant pas encore assez présente dans le processus politique fédéral, de loin pas. Dans la vie politique quotidienne, nous rencontrons encore d'énormes réserves dès qu'il s'agit d'intégrer les villes. Ainsi, pour la nouvelle loi sur l'énergie, les cantons et l'économie sont les seuls partenaires de la Confédération. Alors que le programme Cité de l'énergie est un des programmes lancés par SuisseEnergie pour l'efficacité énergétique qui a rencontré le plus de succès!

Lorsque nous demandons, à l'instar de notre président – un «mainstreaming urbain», c'est avant tout d'un changement de mentalités qu'il s'agit. De notre point de vue, il devrait être absolument normal d'intégrer les villes dans la politique fédérale. J'entends bien évidemment déjà les voix avertissant qu'alors, tout sera encore plus compliqué. Je leur répondrai qu'une intégration précoce des villes et des communes dans un processus politique est la meilleure chance de parvenir au succès lors de la mise en œuvre. Je suis même d'avis que la Confédération ne peut pas se permettre de se passer du savoir-faire, des compétences et des expériences des villes. Les villes ne devraient pas le moins du monde se placer en position de demandeuses, au contraire. Faire appel à elles sert l'intérêt politique collectif.

Il existe déjà un endroit où les villes et les communes sont reconnues comme partenaires à part égale, il s'agit de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA). Fondée en 2001, elle est soutenue par le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses. La CTA a déjà grandement contribué à la compréhension mutuelle entre niveaux institutionnels. Dans ses domaines de réflexion – politique sociale, politique d'intégration, jeunes et violence ou encore politique



d'agglomération et compétitivité économique de la Suisse – la CTA a donné des impulsions importantes.

Mais cela ne suffit pas. Il manque à la CTA la compétence de prendre des décisions contraignantes. Son statut est encore, à l'heure actuelle, celui d'un projet. Nous sommes cependant convaincus que la CTA est incontournable et qu'elle doit être institutionnalisée. Cela passe bien sûr par un ancrage de la collaboration tripartite dans la loi et par une définition de ses champs d'action. Il est à mes yeux clair que le principe tripartite doit intervenir dans toutes les questions touchant les espaces fonctionnels, les espaces au sein desquels les problèmes ne se laissent résoudre qu'au-delà des frontières entre les différents niveaux institutionnels.

Même avec la nouvelle péréquation financière, la CTA se doit encore d'examiner le partage des tâches et des responsabilités financières dans le triangle formé par la Confédération, les cantons, les villes et communes. Les villes font régulièrement la même expérience: dès qu'il s'agit de réforme de la péréquation des charges, les coûts sont tout bonnement reportés sur le niveau communal. Mais sans que les villes et les communes ne reçoivent aussi les compétences décisionnelles qui correspondraient à ces nouvelles charges!

C'est à cette aune qu'il faut examiner le financement additionnel de l'AI soumis à votation le 27 septembre. Une assurance invalidité dotée d'un financement insuffisant compliquera l'accès aux rentes. L'assurance sociale sera davantage sollicitée pour les rentiers AI, conséquence qui se répercutera sur les finances des villes et des communes, obligées de dépenser davantage pour l'aide sociale. En revanche, une AI solide permet d'éviter ce report inacceptable de charges sur les communes. L'Union des villes suisses se prononce donc clairement pour un Oui au financement additionnel soumis à votation le 27 septembre.

Nos structures politiques sont restées pratiquement inchangées depuis le milieu du 19^e siècle. Les relations économiques et sociales se sont en revanche, depuis, considérablement modifiées. Les problèmes importants du pays – politique d'urbanisme ou de transports – ne s'arrêtent plus, depuis longtemps, aux frontières des communes, des villes, des cantons ou du pays. La création de nouvelles structures organisationnelles, comme les conférences métropolitaines sont une première et efficace manifestation de cette évolution.

Il n'est pas encore possible de dire avec certitude si ces structures serviront de modèles aux réformes territoriales à venir. Mais elles nous poussent à réfléchir à des questions de base sur le fédéralisme et la démocratie: comment les processus de démocratie directe peuvent-ils refléter les divers groupes de population et leur importance sociale et économique? Comment concilier mieux les niveaux où les problèmes se posent et les niveaux où les décisions se prennent, qui ne se recoupent plus aujourd'hui? Quelles structures politiques permettent-elles une efficacité économique et politique élevée? Quelle est la signification de facteurs tels qu'identification politique, proximité citoyenne, droits des minorités et solidarité entre partenaires sociaux?



Pour répondre à ces questions de façon scientifique, l'Union des villes suisses a déposé à la fin de l'année dernière un projet de Programme national de recherche (PNR). Nous espérons que le Conseil fédéral reconnaisse, comme nous, l'importance des questions et qu'il donne son feu vert à cette enquête.

Car une chose est sûre: notre système fédéraliste est certes un modèle à succès, mais il doit évoluer s'il veut pouvoir assurer à l'avenir le bien-être des habitantes et habitants de tout le pays dans une société ouverte et démocratique.